

LE PALMIER-NAIN EN TUNISIE

Le Cap-Bon offre un tableau presque complet de la production agricole de la Tunisie : oliviers, céréales, vignes et agrumes se retrouvent entre Grombalia et Korba. Certes, les belles dattes de nos

oasis n'ont pas leur réplique ici, et l'alfa des steppes n'est représenté, avec beaucoup d'imagination, que par des joncs; mais il est une autre ressource que le voyageur devinera difficilement, car on ne la trouve que dans des endroits quelque peu arides, et qui, pourtant, ne sont pas aussi improductifs qu'il y paraît : je veux parler du Chamérops (ou Chamærops).



Chamérops

(Photo J.-L. COMBÉS)

C'est un palmier à tige de hauteur généralement assez faible, quelquefois inapparente, dont le sommet est couronné de feuilles en éventail, assez petites.

Il pousse à l'état sauvage, et, dans les terres incultes, forme des broussailles compactes dont les racines, longuement traçantes, opposent de sérieux obstacles au défrichement.

Cet arbuste se retrouve en général dans tout le Nord tunisien, et plus particulièrement dans le Cap-Bon et la plaine du Zit; cependant, l'arrachage n'est surtout pratiqué que dans le Cap-Bon.

La tige de ce palmier contient une moelle féculente, ferme, blanchâtre, alimentaire et analogue au « sagou »; certains mangent aussi ses jeunes pousses et ses fruits, dont la pulpe, entremêlée de fibres, a une saveur douce et quelque peu mielleuse. Mais là n'est pas la principale ressource offerte par le Chamærops.

Dans les cheikhats de Somâa, Dar Chaabane et Menzel-Temime, on compte plus de trois mille « artisans du palmier nain ».

Les feuilles extérieures, appelées « joumar », qui sont coupées à la faucille, servent presque uniquement à la fabrication de petits balais (meslaka) destinés à des fins domestiques dans les intérieurs tunisiens, ou employés par les « peintres en bâtiment » locaux pour les badigeonnages.

Les deux tiges centrales, appelées « guelb » ou « saaf », qui s'arrachent à la main, servent à la fabrication d'articles plus fins : cordelettes (khetzma), couffins, éventails, etc...

La cueillette des feuilles de palmier nain n'est pas réglementée en Tunisie comme l'est celle de l'alfa; cependant, une certaine discipline est observée en matière d'arrachage et de coupe, lesquelles n'interviennent généralement que d'avril à octobre.

Les coupeurs traitent avec les propriétaires des terrains, arrachent les « saaf », coupent le « joumar », et, après un séchage de dix à vingt jours, portent leur récolte au marché de Somaâ, où ont lieu les transactions, sous l'œil bienveillant de l'« amine ». Dans le seul cheikhât de Somaâ, la coupe de « joumar » porte annuellement sur plus de quarante tonnes et l'arrachage du « saaf » sur quelque vingt-cinq tonnes.

Au début du mois d'octobre 1952, le « saaf vert » s'est traité sur la base de 600 à 700 francs le quintal, alors que le « saaf séché » atteignait 2.500 à 3.000 francs.

A la même époque, le prix des couffins en palmier nain variait de vingt francs pour les « Bou Kamtine », à cent francs pour les « Themouni », alors que la « séjada » de couchage valait deux cent cinquante francs, et celle de prière de cent à trois cents francs.

La feuille de cet arbuste peut aussi donner le crin végétal, vulgairement appelé « doum », qui sert au rembourrage des meubles, des banquettes et coussins d'automobiles, ainsi qu'à la fabrication des matelas. En partant des fibres ordinaires, on peut obtenir, après tissage, des tapis brosses ou des sacs grossiers. Son emploi a même été envisagé pour la fabrication de pâtes à papier et de nitro-cellulose.

Cette énumération, qui est pourtant incomplète, nous donne un aperçu des ressources que l'on peut attendre du palmier nain. On ne peut que regretter que ces industries secondaires ne restent pas l'apanage de la Tunisie, qui, paresseusement, assiste sans réaction aucune à l'accroissement du chiffre de ses exportations de matière brute vers l'Etranger, et plus particulièrement vers l'Italie.

Si l'on feuillette le dictionnaire, on y apprendra que les feuilles de palmier nain, soumises au rouissage, donnent une filasse qui sert à faire des cordes, des ficelles, des nattes ou des paniers.

La question de l'eau peut constituer un obstacle dans nos régions, mais il est d'autres traitements que l'on peut aisément faire subir au « doum ».

Ce traitement comprend trois opérations : le peignage, le séchage et le filage.

Dans la première opération, les feuilles sont arrangées de façon que les tiges se trouvent toutes du même côté; on les fait ensuite

passer dans la peigneuse. Celle-ci se compose de tambours qui tournent à environ huit cents tours-minute; ils sont garnis chacun de quelque trois mille alènes de six centimètres de long et espacées de deux à trois centimètres.

Les fibres sont ensuite étalées au soleil pour le séchage, puis envoyées au filage, voire au cardage.

Pour être réputé de bonne qualité, le crin végétal doit être constitué par des fibres d'une très grande élasticité et d'une longueur raisonnable.

Cette industrie du « doum » a pris chez notre voisine l'Algérie, et surtout au Maroc, une importance considérable; la production de



(Photo J.-L. Combés).

ces deux pays atteint de nos jours plus de deux milliards de francs; celle de la Tunisie est loin d'atteindre ces chiffres.

L'Italie, dont la capacité d'absorption annuelle voisine les quatre mille tonnes, demeure notre principale cliente; elle complète chez nous ses achats à l'Algérie et au Maroc et sa production en Sardaigne, mais elle importe presque uniquement de la matière brute.

On trouvera ci-après les chiffres d'exportation du crin végétal pendant les dernières années de nos voisins nord-africains :

Algérie :

Campagne 1949-1950	16.019 tonnes
Campagne 1950-1951	23.278 tonnes
Campagne 1951-1952	18.870 tonnes

Maroc :

Année 1951 : 57.032 tonnes pour une valeur de 1.227.400.000 francs.

Année 1952 : 65.820 tonnes pour une valeur de 1.665.216.000 francs.

Ces exportations se font généralement en balles de 70 kg. environ.

De son côté, la Tunisie qui, en 1951, n'avait exporté que trente tonnes de feuilles de palmier nain, a vu pendant les trois premiers trimestres 1952, ce chiffre passer à cent dix tonnes.

Si les exportateurs algériens et marocains se plaignent des entraves qui viennent contrecarrer leurs exportations — car, d'une part l'Administration, dans le but d'éviter l'épuisement des régimes à forte densité tente de fixer des règles strictes pour organiser la coupe du palmier nain, et que, d'autre part, les questions de change nuisent aux exportations sur certains pays les plus intéressants, puisqu'ils possèdent des devises appréciées, alors que la concurrence espagnole échappe au contrôle des changes — il n'en est pas de même des quelques privilégiés locaux, au nombre de trois ou quatre, qui ont le monopole du commerce du palmier nain, monopole avec tous les aléas que cela implique pour les fellahs cueilleurs, qui, pendant la saison chaude et donc de chômage forcé dans leur région, trouvent dans le palmier nain une source dont le caractère social ne le cède en rien au caractère économique.

Nous faisons tout à l'heure allusion à la réglementation de la cueillette de l'alfa; nous repensons à cette graminée et aux graves problèmes que soulève actuellement son exploitation. Toutes choses égales d'ailleurs, les mêmes embûches sont à craindre pour le palmier nain, lequel, contrairement aux habitudes passées, a fait l'objet, en novembre dernier, d'arrachages massifs et désordonnés, non seulement dans le Cap-Bon, mais jusque dans la plaine du Zit.

La réglementation de la cueillette du palmier nain, l'éducation des populations rurales, le soutien des industries de traitement, le contrôle plus sévère des exportations, sont autant de problèmes qui s'avèrent chaque jour plus pressants.

A. ALZIEU,
 Chef du Département
 de l'Expansion Commerciale
 à l'O.F.I.T.E.C.